



Performance des grands groupes bancaires français au 30 septembre 2017

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 30 septembre 2017

Indicateurs clés pour les 4 grands groupes bancaires français
au 30/09/2017

Une forte résilience des résultats et des revenus

PRODUIT NET BANCAIRE

30/09/2016	30/09/2017
92,5 Mds €	92,1 Mds €

-0,5%

Dégradation du coefficient
d'exploitation moyen de 2,5%



69%

RESULTAT NET

30/09/2016	30/09/2017
17,5 Mds €	17,3 Mds €

-1,3%

Bonne maîtrise des risques
Coût du risque en baisse



28%

Poursuite du renforcement des bilans

RATIO DE CET 1

31/12/2016	30/09/2017
12,9%	13,3%

RESERVES DE LIQUIDITE SOLIDES

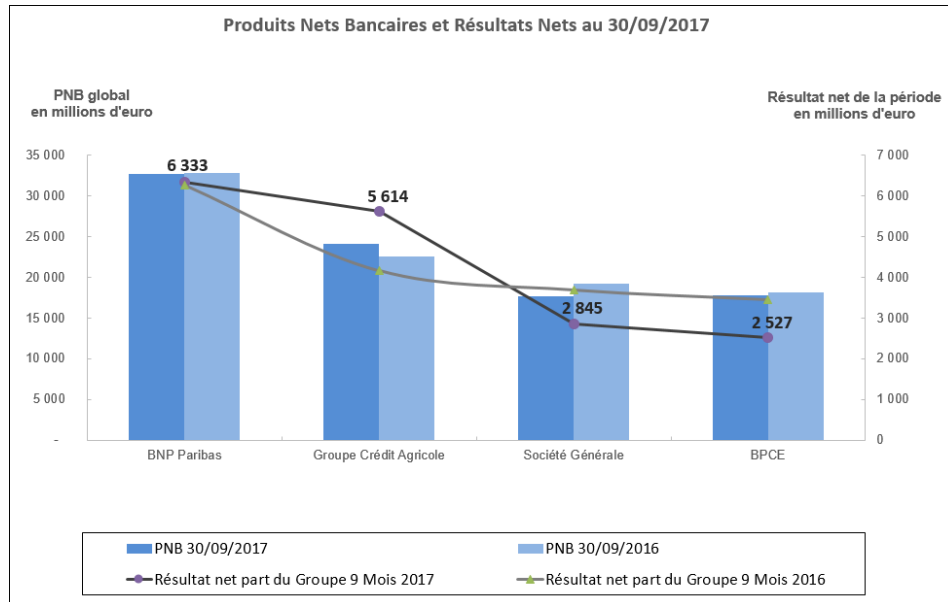
31/12/2016	30/09/2017
950 Mds €	946 Mds €

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2017

Les indicateurs des neuf premiers mois de l'année 2017 confirment la résistance du

modèle de banque universelle et reflètent un niveau d'activité solide dans les différents métiers, malgré un recul très limité des revenus (-0,5%) et des résultats (-1,3%), essentiellement attribuable à une base de comparaison élevée en 2016 qui intégrait les impacts de l'opération VISA pour un montant global de 2,5 milliards d'euro.

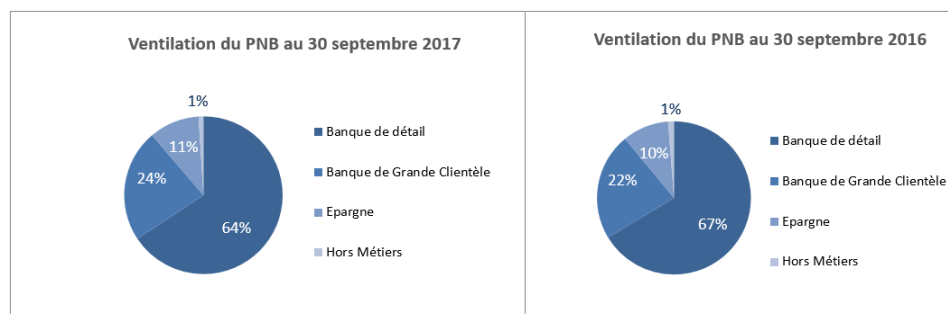
En effet, le niveau cumulé des revenus au 30 septembre 2017 (92,1 milliards d'euro) et des résultats nets (17,3 milliards d'euro) traduit à la fois une performance commerciale soutenue et une bonne maîtrise des charges et des risques, favorisant ainsi les plans d'investissements et de développement de nouvelles activités.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2017

Répartition des revenus par activités

Dans un contexte de taux bas et un environnement peu favorable aux activités de marché, tous les groupes communiquent sur la diversité de leurs activités et de leurs géographies, mettant ainsi en avant l'équilibre de leur modèle bancaire universel.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2017

Éléments non-opérationnels et non récurrents

Bien que la communication reste différente selon les établissements, la réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre et la DVA continuent d'impacter le produit net bancaire, avec un montant global qui s'élève à - 544 millions d'euro au 30 septembre 2017.

En millions €	Spread émetteur	DVA	Total
Crédit Agricole	-145	-61	-206
BNP Paribas (1)		-186	-186
Société Générale	-146	-6	-152
BPCE (2)	0	+ 29	+ 29

(1) Le groupe BNP Paribas présente un montant global intégrant à la fois la réévaluation de la dette propre et la DVA.

(2) Le groupe BPCE a adopté la norme IFRS 9 le 22 novembre 2016 autorisant l'application anticipée des dispositions relatives au risque de crédit propre. La réévaluation de la dette propre n'a donc plus d'effet sur le résultat du groupe depuis cette date.

Ces effets défavorables ont toutefois été atténués par d'autres éléments non récurrents ayant un impact positif sur le résultat, tel que des plus-values sur des cessions de titres réalisées par les groupes BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole. En effet, si les comptes des groupes Société Générale et Crédit Agricole comptabilisent des plus-values sur les cessions des titres SG Fortune (Société Générale) et BSF (filiale de CACIB en Arabie Saoudite) pour des montants qui s'élèvent respectivement à 74 millions d'euro et 117 millions d'euro, le groupe BNP Paribas fait notamment état de l'impact exceptionnel de la plus-value de cession de 326 millions d'euro réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse de SBI Life (qui s'ajoute aux 233 millions d'euro réalisés au 2nd trimestre sur la cession des titres Shinhan et Euronext).

Une forte résilience de la banque de détail dans un environnement contraignant

Dans un contexte de taux bas et de transformation du modèle, la dynamique commerciale des activités de banque de détail reste solide et permet de réaliser des revenus de 61,5 milliards d'euro (contre 61,3 milliards d'euro au 30 septembre 2016).

A l'heure où la performance de la banque de détail pâtit de la baisse des commissions de renégociation et de l'effet des renégociations passées sur la marge d'intérêt, tous les groupes investissent progressivement dans le développement d'un modèle générateur de commissions et intensifient les actions commerciales au service de leurs clients.

Ainsi, le groupe BNP Paribas communique à la fois sur la finalisation effective de l'acquisition du Compte-Nickel en France en date du 12 juillet 2017, et sur le renforcement de sa transformation digitale avec le développement de nouveaux parcours clients. Le groupe a en effet lancé plusieurs services digitaux dans ses différents métiers sur le seul 3ème trimestre, avec Welcome (entrée en relation pour les entreprises), Finsy (solution 100% digitale de financement de créances à destination des PME et ETI), MyAccounts@OneBank (ouverture de comptes pour les filiales de groupe client) et Itsme (identification digitale).

De son côté, le groupe Société Générale met en avant le déploiement du nouveau modèle « Espaces Pro » sur l'ensemble du territoire, avec l'ouverture de deux nouveaux « Espaces Pro XL » à Nice et à Lyon, visant à offrir davantage de proximité et d'expertise aux clients professionnels.

Par ailleurs, le groupe a réalisé une opération d'ajustement des couvertures de ses crédits immobiliers sur les prêts concernés par les remboursements anticipés et les renégociations de taux (le montant des actifs couverts étant devenu inférieur à l'enveloppe des swaps de couverture) qui s'est traduite par une perte de 88 millions d'euro.

Enfin, alors que le groupe Crédit Agricole fait état de la reprise par Crédit Agricole Assurances des affaires nouvelles en assurance emprunteur pour le réseau de ses caisses régionales qui a débuté en septembre, BPCE évoque sa stratégie de bancarisation avec le développement du fonds de commerce de ses réseaux Banques Populaires (+90.400 nouveaux clients) et Caisses d'Epargne (+177.400 nouveaux clients).

L'activité commerciale se traduit également par une progression des encours de crédit (+5,6%) avec une croissance soutenue des crédits aux particuliers et aux entreprises, et une bonne dynamique des dépôts qui augmentent de +6,6%, tirés essentiellement par la forte croissance des dépôts à vue.

A l'international, le groupe BNP Paribas annonce la signature de nouveaux partenariats commerciaux notamment en Espagne (avec Masmovil) et en Italie (avec Mediaworld). Parallèlement, BancWest poursuit le développement de ses services en lignes (410.000 utilisateurs) et étend les coopérations avec l'ensemble du groupe (« One Bank for Corporates », Leasing Solutions, Personal Finance).

Par ailleurs, le groupe Société Générale communique à la fois sur sa dynamique commerciale en République tchèque, en Russie et dans la plupart des implantations africaines, ainsi que sur le renforcement de sa franchise en Roumanie.

Enfin, le groupe Crédit Agricole annonce la signature d'un accord en Italie avec le Fonds Atlante II et le Fonds italien de garantie des dépôts en vue de la reprise par Cariparma de 95% du capital de trois caisses d'épargne italiennes : Cassa di Risparmio (CR) di Cesena, CR Rimini et CR San Miniato. L'acquisition de ces caisses régionales, situées dans des régions limitrophes du réseau actuel d'agences du groupe en Italie, vise à augmenter d'environ 20% sa présence dans le pays, avec 220 nouvelles agences représentant 430.000 clients.

Une progression qui se poursuit dans la banque de grande clientèle

Après un début d'année porteur, les premiers signes de ralentissement observés au 2ème trimestre se sont amplifiés au cours de l'été. Néanmoins, malgré l'attentisme des investisseurs en lien avec une volatilité historiquement basse, les revenus de la banque de grande clientèle restent résilients avec un niveau qui atteint 21,9 milliards d'euro, affichant ainsi une progression de 2,7% par rapport à la même période en 2016.

Dans les activités de marché, si les métiers Taux, Changes et Matières Premières sont globalement impactés par un marché peu actif, marqué par une faible volatilité, les métiers Actions affichent des résultats nuancés selon les établissements.

En effet, si les groupes BNP Paribas et Natixis mettent en avant la bonne performance de leurs activités de dérivés d'actions, la Société Générale est pénalisée par le niveau historiquement bas de la volatilité qui pèse à la fois sur ses produits de flux et ses produits structurés.

Les revenus des métiers de financement traduisent également des situations contrastées selon les établissements : en progression chez BNP Paribas et Natixis, ils sont en repli dans les groupes Société Générale et Crédit Agricole.

Ainsi, malgré un bon dynamisme commercial reflété par de bons volumes d'origination, le groupe Société Générale, continue de pâtir de la faible activité du marché des matières premières qui impacte son pôle Ressources Naturelles.

De même, en dépit d'une bonne résilience des financements dans les transports aérien et ferroviaire, le groupe Crédit Agricole est pénalisé par une politique plus sélective dans ses critères d'octroi, entraînant une baisse des nouveaux financements sur la période.

Dans le groupe BNP Paribas, la progression des financements structurés a été essentiellement portée par la croissance de l'activité dans la zone Asie-Pacifique et dans la zone EMEA.

Natixis, tout en évoquant la bonne dynamique de ses segments GEC et Real Estate Finance, affiche une bonne performance de ses activités Aviation, Export & Infrastructure.

Enfin, les groupes BNP Paribas et Société Générale font état des bons résultats du métier « Titres » qui bénéficie d'un environnement de taux moins défavorable. Alors que

le groupe Société Générale met en avant la hausse des commissions, notamment sur l'activité de conservation et de règlement / livraison, le groupe BNP Paribas annonce le gain de nouveaux mandats significatifs.

Une progression régulière des revenus dans les métiers de l'épargne

A 9,4 milliards d'euro, les revenus des métiers de l'épargne confirment la tendance observée depuis quelques trimestres et s'inscrivent en progression de 7% (+ 637 millions d'euro par rapport au 30 septembre 2017), malgré un effet de change défavorable.

Bien que les actifs sous gestion aient progressé dans l'ensemble des établissements, les stratégies adoptées pour développer cette ligne de métier diffèrent d'un groupe à l'autre.

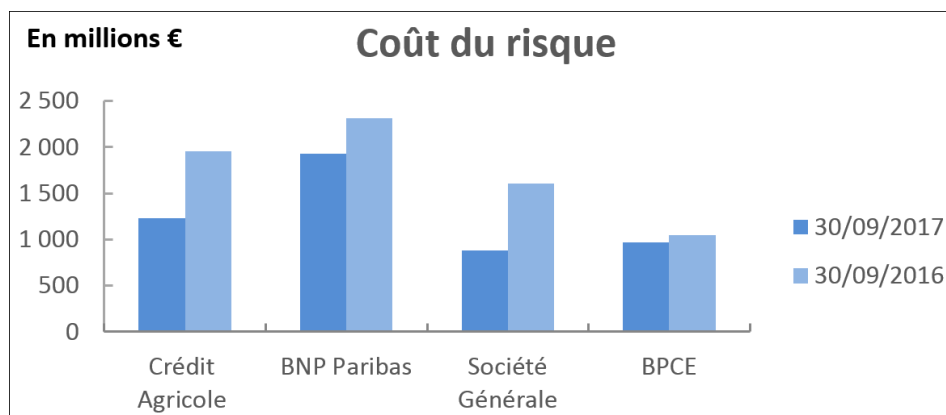
Si dans le groupe BNP Paribas, la période est marquée par le renforcement de la transformation digitale du métier et le développement de nouvelles expériences clients avec l'acquisition de la FinTech belge Gambit, fournisseur de solutions digitales expertes de conseil en investissement (« robot-advisor »), les groupes Crédit Agricole et Natixis investissent dans des opérations de croissance externe.

Dans ce cadre, Crédit Agricole Indosuez Wealth Management annonce la signature le 31 octobre d'un accord visant à acquérir 67,67% d'une société de gestion de fortune ayant des encours de 5 milliards d'euro (Banca Leonardo).

De même, Natixis communique sur la prise d'une participation majoritaire (51,9%) de Natixis Global Asset Management dans Investors Mutual Limited (IML) en date du 3 octobre. Natixis Global Asset Management réalise ainsi sa première acquisition majeure en Australie avec l'objectif de se déployer sur les marchés des particuliers et de l'épargne retraite australiens. Cette opération de croissance marque une étape importante pour Natixis dans son ambition d'étoffer sa présence en Australie et dans la région Asie-Pacifique, le groupe ayant par ailleurs déjà ouvert un bureau à Sydney en 2015.

Un coût du risque en amélioration

Au 30 septembre 2017, l'analyse des évolutions du coût du risque traduit une baisse généralisée pour tous les établissements : BPCE (-7%), BNP Paribas (-17%), Crédit Agricole (-37%) et Société Générale (-45%).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2017

Le maintien d'une politique de gestion des risques rigoureuse dans le groupe Société Générale se traduit par une amélioration significative de son coût du risque, et ceci malgré une dotation complémentaire de 300 millions d'euro sur le seul 3ème trimestre au titre de la provision pour litige. Le groupe précise que les discussions en cours avec les autorités américaines en vue du règlement des deux litiges, LIA et IBOR, l'ont conduit à

revoir à la hausse le montant de sa provision pour litige, qui est portée au total à 2,2 milliards d'euro.

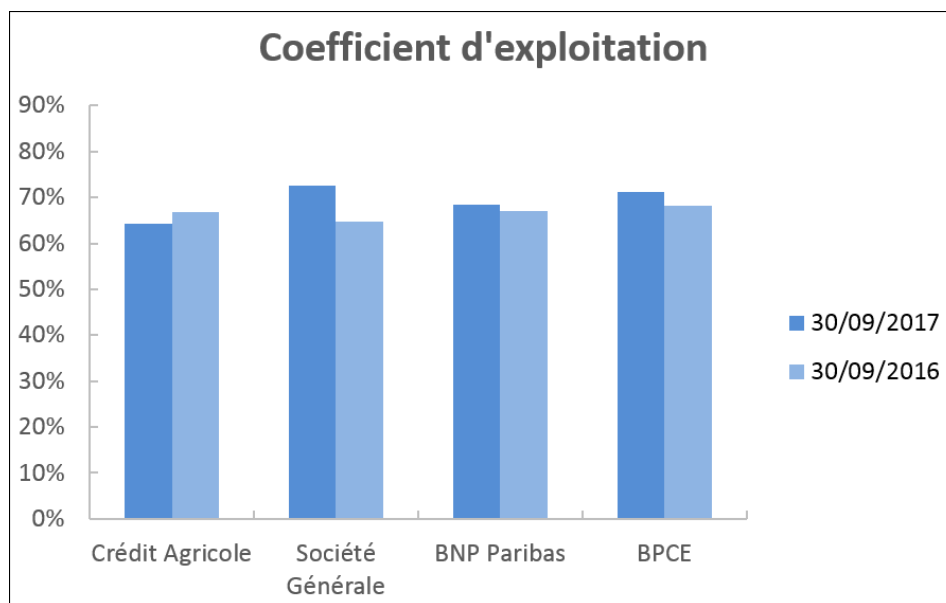
Dans la continuité des trimestres précédents, le coût du risque du groupe BNP Paribas est en recul grâce à la bonne maîtrise du risque à l'origine, à l'environnement de taux bas et à la poursuite de l'amélioration en Italie à la suite notamment du repositionnement sur les meilleures clientèles d'entreprises.

La baisse observée dans le groupe BPCE est essentiellement imputable à un effet de base chez Natixis, lié à l'enregistrement en 2016 de provisions complémentaires sur le secteur pétrole et gaz.

Enfin, et malgré une provision collective de 25 millions d'euro pour couvrir les défauts éventuels après l'ouragan Irma dans les Antilles et une dotation complémentaire pour risque juridique de 115 millions d'euro (dont 75 millions sur le seul 3ème trimestre), le recul du coût du risque du groupe Crédit Agricole s'explique grâce à des reprises de provisions collectives jugées excédentaires dans la banque de grande clientèle.

Une rentabilité moyenne dégradée

Malgré la mise en œuvre des plans d'efficacité opérationnelle, le coefficient d'exploitation moyen se dégrade de 2,5% par rapport au 30 septembre 2016, conséquence de la progression des charges d'exploitation en lien avec les investissements de la période.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2017

A l'exception du groupe Crédit Agricole qui bénéficie d'un effet de base favorable permettant d'améliorer sa rentabilité opérationnelle de 2,5% (comptabilisation en 2016 d'une provision pour optimisation du réseau de LCL), celle-ci se dégrade dans les 3 autres groupes : Société Générale (8%), BPCE (3%) et Paribas (1%).

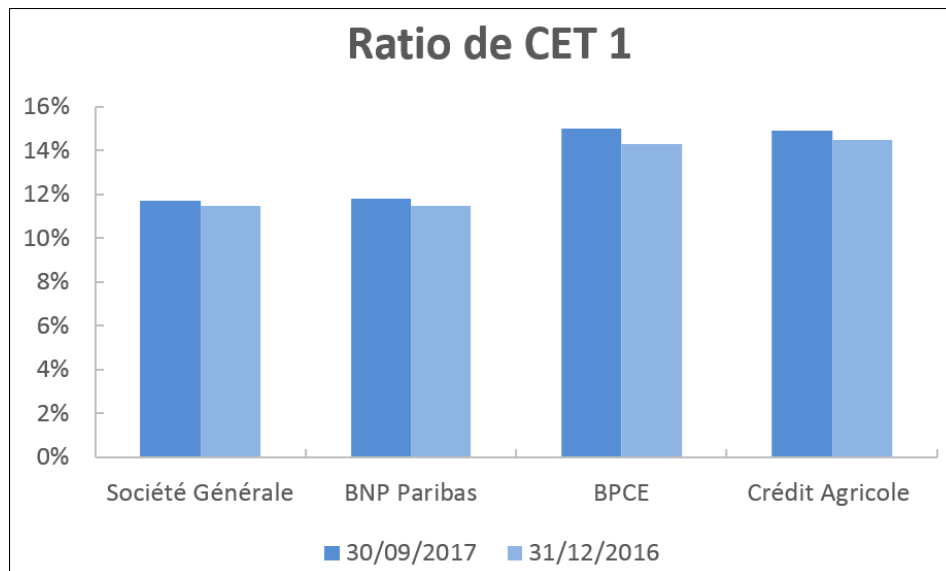
Ainsi, alors que dans le groupe BPCE la progression des frais de gestion est liée au développement des activités de la banque de grande clientèle et des métiers de l'épargne, celle du groupe Société Générale reflète les investissements dans la transformation et l'accompagnement de la croissance des métiers de banque de détail en France et à l'international.

Le groupe BNP Paribas attribue la hausse de ses charges d'exploitation à la fois au lancement de ses nouveaux services digitaux et à l'impact exceptionnel des coûts de restructuration des acquisitions (notamment LaSer, Bank BGZ, DAB Bank et GE LLD) et

des coûts de transformation des métiers dont le montant est encore limité sur les neuf premiers mois de l'année du fait du lancement progressif des programmes du plan de transformation 2020.

Un renforcement continu des fonds propres

L'augmentation des ratios de Common Equity Tier 1 (CET1) illustre la solide génération de capital pour l'ensemble des groupes et souligne leur capacité à gérer leur bilan en respectant les obligations réglementaires. En effet, le ratio de CET 1 est de nouveau renforcé pour tous les établissements, celui-ci passant en moyenne de 12,95% au 31 décembre 2016 à 13,35% au 30 septembre 2017, soit une progression de 0,4% sur 9 mois.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2017

L'augmentation du ratio de CET1 reflète la génération continue de Common Equity Tier 1 liée à la mise en réserve du résultat et aux émissions de parts sociales (BPCE), confirmant la solidité des bilans, avec des niveaux de ratios supérieurs aux minima réglementaires.

Cette forte capacité de génération de CET1 permet aux établissements de préparer la mise en place dans de bonnes conditions du mécanisme de TLAC (Total Loss Absorbing Capacity). Ainsi, les groupes Crédit Agricole, BPCE et Société Générale ont communiqué sur leur estimation du ratio TLAC sur la base des données au 30 septembre 2017, déjà supérieur au minimum requis en 2019.

Ainsi, en présentant un ratio TLAC estimé à 21,6% des RWA et 6,4% de l'exposition levier, le groupe Société Générale souligne qu'il présente déjà un niveau de ratio supérieur aux exigences du FSB pour 2019.

Par ailleurs, avec un ratio TLAC estimé à 20,3%, le groupe BPCE annonce sa volonté d'émettre de la dette senior non-préférée pour un montant compris entre 1,5 et 3,5 milliards d'euro par an, sans avoir recours à la quotité forfaitaire de dette senior préférée, afin de continuer à respecter cette exigence.

De même, le groupe Crédit Agricole présente un ratio TLAC à 20,6% au 30 juin 2017, hors dette senior préférée éligible, alors même que le calcul réglementaire de ce ratio permet l'inclusion de cette (à hauteur de 2,5%).

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier Bâle 3 traduisant un niveau supérieur au minimum réglementaire de 3% :

Ratio de levier (%)	30.09.2017	31.12.2016
Société Générale	4,3%	4,2%
BNP Paribas	4,1%	4,4%
BPCE	5,1%	5,0%
Crédit Agricole	5,5%	5,7%

Une liquidité abondante et diversifiée

L'accès des groupes aux grands marchés de dette leur ont permis de lever les ressources à moyen-long terme nécessaires dans le cadre de leur programme annuel. Ainsi, au 30 septembre 2017, les groupes BNP Paribas et BPCE annoncent avoir déjà réalisé, si ce n'est dépassé, leur programme total pour 2017, avec des proportions qui atteignent respectivement 100% et 107%. Si le groupe Société Générale précise avoir déjà levé 90% de son programme annuel à fin septembre, le groupe Crédit Agricole fait quant à lui un état des lieux à fin octobre, avec des émissions qui atteignent 104% de l'objectif initial.

Par ailleurs, tous les groupes communiquent sur des niveaux de ratios LCR (Liquidity Coverage Ratio) qui dépassent le minimum réglementaire en vigueur (80% en 2017) :

- Société Générale : 123%
- BNP Paribas : 111%
- Crédit Agricole : 132%
- BPCE : > 110%

Enfin, les banques continuent de renforcer leurs réserves de liquidité (946 milliards d'euro au total), démontrant ainsi que leur besoin de refinancement court terme est totalement couvert et qu'elles disposent d'une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

Des changements en cours

En dépit d'un environnement financier peu favorable, tous les groupes affichent des résultats solides tout en améliorant leur profil de risque et en poursuivant leurs investissements visant à répondre aux nouveaux besoins des clients.

Les groupes BNP Paribas et Crédit Agricole mettent activement en œuvre leurs plans de transformation 2020 et démontrent leur capacité à maintenir une rentabilité élevée et une forte dynamique commerciale, tout en mettant l'accent sur les nouvelles expériences pour leurs clients, la transformation digitale de leurs métiers, leur efficacité opérationnelle, et leur engagement sociétal. Dans ce cadre, le groupe BNP Paribas annonce sa volonté d'agir sur le réchauffement climatique avec l'arrêt du financement des entreprises et infrastructures dont l'activité principale est le gaz ou le pétrole de schiste, le pétrole issu des sables bitumineux ou l'exploration / production de gaz et de pétrole en Arctique.

De leurs côtés, les groupes Société Générale et BPCE soulignent qu'ils anticipent déjà leurs prochains plans stratégiques qui seront présentés les 28 et 29 novembre et expliquent disposer de fondamentaux solides pour s'engager en 2018 dans une nouvelle phase de leur développement.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 30 septembre 2017 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 31 octobre 2017 : BNP Paribas
- 3 novembre 2017 : Société Générale
- 7 novembre 2017 : BPCE / Natixis
- 8 novembre 2017 : Crédit Agricole

Contact :

[Fabrice Odent](#)

Associé

Responsable du Département Services financiers

kpmg.fr/mediasocial



Enoncé en matière de confidentialité | Mentions légales

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : fr-kpmgfs@kpmg.fr.

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euro. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.